



Pour le retrait de la loi Travail : le 28 avril, tous en grève !

Qui peut croire à l'idée que faciliter les licenciements collectifs ou individuels, facilitera les embauches ? La mobilisation continue, et doit s'amplifier, pour obtenir le **retrait total du projet de loi El Khomri**, nocif pour le droit du travail et les salariés.

Sous la pression des premières manifestations, le gouvernement a commencé à reculer, à travers quelques concessions : limitation de certaines dispositions de la loi (référendums limités au temps de travail, rétablissement des 11 heures de repos sauf accord spécifique d'entreprise), protection supplémentaire des femmes au retour de congé maternité, et en marge du projet de loi, élargissement des bourses et dispositions pour les jeunes scolarisés ou sans emploi, mesures annoncées de taxation d'un certain nombre de CDD à soumettre à la négociation Unedic...

Ces quelques mesures n'ont pas changé l'esprit du texte, qui continue à remettre en cause la hiérarchie des normes dans la négociation collective, ce qui revient à donner les moyens aux employeurs de détricoter progressivement le Code du travail, entreprise par entreprise.

Possibilité de **licencier** sans démontrer les difficultés économiques, possibilité par accord d'imposer aux salariés une **baisse de leur salaire** et une **augmentation de leur temps de travail**, la liste est longue des reculs sociaux dont le gouvernement entend faire cadeau à nos chers patrons ! La presse et le secteur des médias ne sont pas à l'abri, loin de là !

Le Syndicat National des Journalistes appelle les salariés de France Télévisions à participer massivement à la grève et aux manifestations de ce jeudi 28 avril.

Paris, le 26 avril 2016

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 - e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Muriel Demguilhem : 07 77 00 70 56 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Retrouvez-nous sur : **Twitter @SNJ_FTV** et **Facebook : Snj.ftv**